

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°292/2022

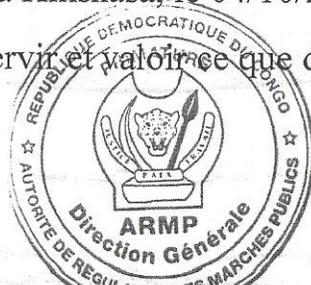
A la Société CENTRAL MOTORS SARL

Après avoir reçu le Contrat du marché relatif à l'acquisition de cent (100) unités de minibus de marque HYUNDAI du 19/01/2021, conclu avec le Ministère des Transports, Voies de Communication, pour un montant total hors taxe de dollars américains six millions cinq cent septante un mille nonante cinq (USD 6.571.095) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 45.997,67 (dollars américains quarante-cinq mille neuf cent nonante sept, soixante-sept centimes)

Fait à Kinshasa, le 04/10/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Établissement

Raymond M.L YUMBA

Directeur Général a.i